

Les pierres ou tables des morts

Obsèques contemporaines

De nos jours, lors des funérailles, le cercueil est amené dans un véhicule automobile approprié jusqu'à l'église. Le fourgon se place alors l'arrière béant devant le portail grand ouvert de l'édifice et, en compagnie du prêtre et de la famille, le cercueil, sorti de son moyen de transport, est porté par 4 ou 6 hommes des pompes funèbres. Une fois la nef longée par ce convoi humain, le cercueil est déposé devant le chœur sur des tréteaux habillés d'un drap appelé poêle, noir pour un adulte, blanc pour un enfant. La messe d'adieu peut avoir lieu.

La cérémonie religieuse terminée, le cercueil est à nouveau véhiculé jusqu'au cimetière puis déposé à nouveau sur des tréteaux en attendant l'inhumation.

Obsèques autrefois

Les hôpitaux n'existaient pas au Moyen Âge et les décès survenaient donc au domicile familial, dans le lit conjugal pour l'un des adultes de la maison, dans le petit lit ou le berceau pour les décès malheureusement très nombreux d'enfants en bas âge. Les indigents ou les mendiants mourant souvent dans les granges ou sur les chemins, la question ne se posait pas.

Il fallait toutefois amener le corps, soit dans un cercueil, soit enveloppé dans un linceul qui n'était qu'un simple drap. Le drap utilisé à cette fin avait souvent été réservé à cet effet et même les familles très pauvres prévoyaient cette éventualité. Le corps du défunt était alors porté par quelques hommes, depuis la maison jusqu'à l'église souvent très éloignée.

La porte des morts

L'église d'Archigny, comme de nombreuses églises de campagne, possédait une « porte des morts ». Par cette issue personne d'autre ne passait que les porteurs et le cercueil pour se rendre au cimetière qui se trouvait alors sur la place, devant l'église.

Sur la carte postale ci-dessous nous pouvons voir cette porte des morts, murée certainement après la création du cimetière actuel en 1832, car plus utilisée. La carte postale date d'avant 1910 puisque la belle porte latérale à voussure simple en ogive reposant sur des colonnes n'a été murée que lors des travaux de cette année-là et que la petite porte actuelle n'a été ouverte dans le mur de la porte des morts qu'à la même période.



Église Saint-Georges d'Archigny avant 1910
Deux portes latérales, la première encore utilisée, la seconde, la porte des morts, est murée
CPA coll. FG



La petite porte de 1910 et l'arc de décharge du XIII^e s de l'ancienne porte des morts © DG 2017

Actuellement, petite porte latérale d'entrée

À l'arrivée à l'église et au cimetière, pas de tréteaux pour poser le cercueil ou le corps du défunt.

De grandes pierres plates sur pieds en faisaient office : les pierres des morts appelées aussi tables des morts.

Les pierres ou tables des morts

Dans mon article sur les autels de notre église (n° 494 posté le 8 juin 2022) j'apportais différentes hypothèses sur les deux dalles gisant au milieu des massifs au pied des murs de l'église.

Devant ces suppositions qui n'aboutissaient à aucune proposition concrète, Jean-Claude Cardinaux, de notre association, a recherché dans la littérature et a trouvé !

Ces pierres des morts qui étaient placées près des églises ou sur le parcours y conduisant car les habitations étaient éloignées de l'église et porter un corps était fatigant, ont presque toutes disparu et celles sauvées, si rares à présent, constituent un élément digne d'intérêt du patrimoine communal.

La pierre des morts avait pour mission de recueillir durant un court instant le cercueil du défunt. Cette pierre d'attente permettait aux porteurs de se reposer et/ou au prêtre de procéder à une courte cérémonie précédant l'entrée du corps dans l'église ou avant l'ensevelissement au cimetière.

Archigny possède deux pierres des morts en état, certainement d'époque médiévale, soit à la création de l'église. La description est conforme aux quelques-unes encore existantes, comme à Chauvigny (église Notre-Dame, servant de banc, devant une porte du XVI^e s. obturée) et près l'église Saint-Léger de Vicq-sur-Gartempe (malheureusement retaillée).



Pierre des morts qui se trouvait à proximité du portail de l'église d'Archigny
Dimensions : 190 x 75 cm – son épaisseur ne sera connue qu'après sa sortie du sol



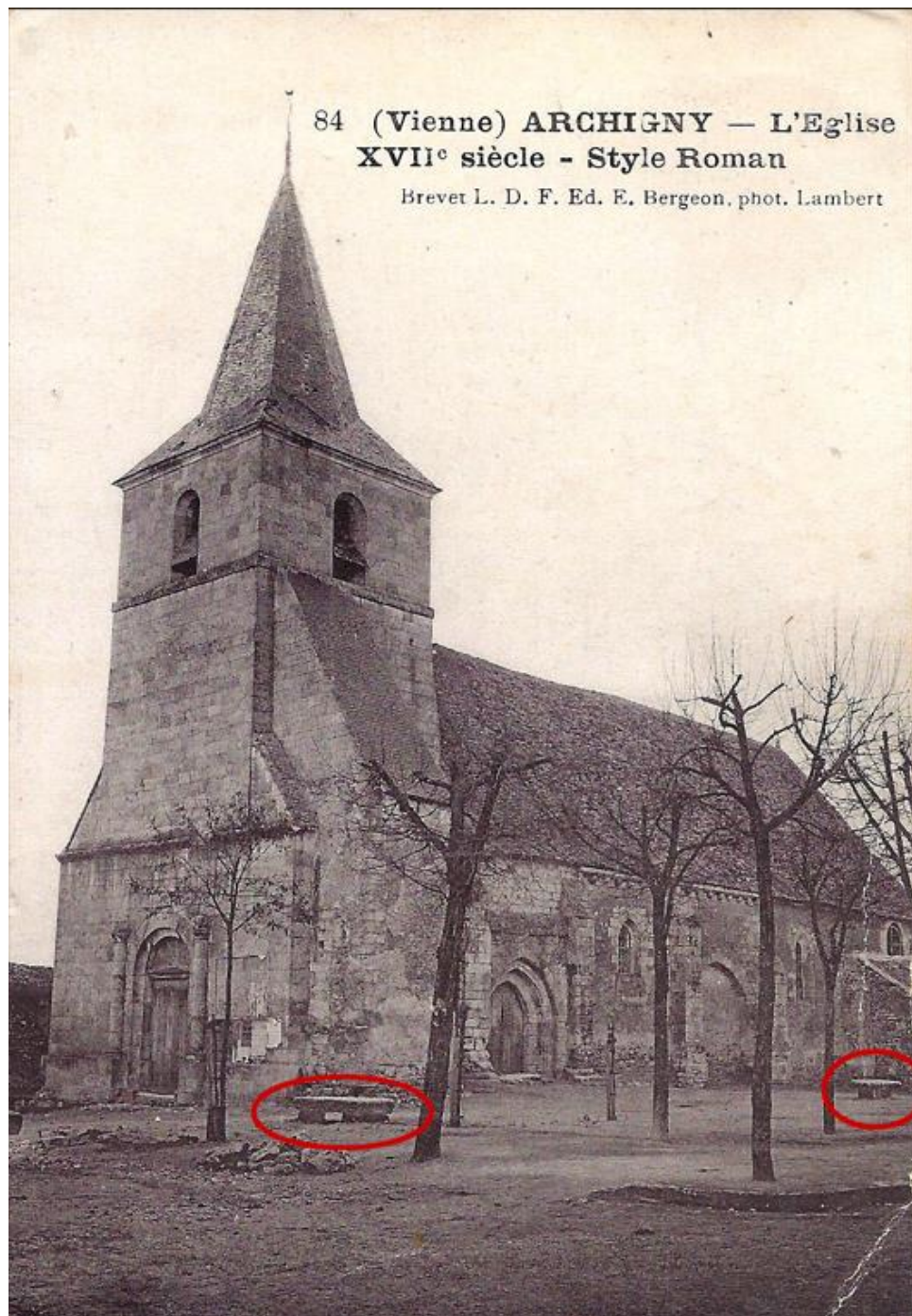
Pierre des morts qui se trouvait à la sortie de la porte des morts pour repos dans le cimetière.
Dimensions : 190 x 65 cm – son épaisseur ne sera connue qu’après sa sortie du sol

Sur la carte postale ci-après, photo prise au XIX^e siècle, avant 1910, les deux tables des morts, sur leurs pieds, sont visibles à leur emplacement certainement d’origine : près du portail et près de la porte des morts.

Au XXI^e siècle, elles servaient encore de bancs sur la place.

Combien de défunts ont-elles accueillis au cours de tous ces siècles ? Nous n’avons pas fait le compte des corps enterrés sur la place entre 1601, début de nos registres paroissiaux, et 1832, création du nouveau cimetière. Mais un recensement¹ a été fait des corps enfouis sous l’église durant cette période, comme il en était coutume pour les plus aisés, et en deux siècles 400 corps ont été enterrés soit dans la fosse, soit devant leur bancs... et nos pierres des morts étaient là bien avant 1601 !

¹ Françoise Glain, *Archigny son église Saint-Georges, son abbaye Notre-Dame-de l’Etoile, ses croix monumentales*, HPA 208.



L'église Saint-Georges d'Archigny et les pierres des morts, CPA J.-C.C.
Il est à noter deux erreurs de libellé sur la carte : la Vienne est dans le département 86 et non 84, et l'église date du XIII^e siècle (avec plusieurs restaurations au cours des siècles).

Ces deux pierres des morts sont des patrimoines rares et doivent être conservées et protégées dans le présent et dans l'avenir pour leur symbole et leur rareté.

C'est pourquoi, en 2024, avec l'aide de la municipalité, nous les avons repositionnées à la place qui devait être la leur, près du portail et près de la petite porte, ancienne porte des morts, de l'église.



À la porte des morts



Au portail

Contact patrimoine 06 35 27 00 60